

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Ndjolé : le nouveau préfet dans son fauteuil

Il s'agit de David Ikombolo qui succède à Mathurin Kabogui Oloungou.

Esaië NDILORUM  
Ndjolé/Gabon.

Le nouveau préfet du département de l'Abanga-Bigne, David Ikombolo, a pris officiellement ses fonctions. Il a été installé dernièrement par le gouverneur de la province du Moyen-Ogooué, Barnabé Bangalivoua.

La cérémonie solennelle a eu pour cadre la salle de réunion de l'antenne de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Dans le respect des gestes barrières, celle-ci a débuté par le mot de bienvenue du premier maire adjoint de la commune de Ndjolé, Mme Jeanne Carole Kessangoué, en présence des directeurs et chefs de services locaux.

Aussi, après avoir accompli le geste symbolique d'installation officielle, le gouverneur a-t-il invité le promu à poursuivre l'œuvre entamée par son prédécesseur. Entendu, a-t-il dit, que l'administration c'est la continuité.

“Monsieur le préfet, vous voilà installé en votre nouvelle qualité de préfet du département de l'Abanga-Bigne. En vous renvoyant à l'exercice de vos nouvelles fonctions, je vous exhorte d'être loyal aux institutions de la République. Cultivez aussi le discernement, l'abnégation et le dévouement au travail. Soyez en permanence à l'écoute des populations”, a conseillé le gouverneur Bangalivoua.

Le nouveau préfet de l'Abanga-Bigne a promis de mener à bien sa mission. Et a prié le gouverneur de bien vouloir transmettre aux autorités de nomination sa “gratitude infinie” pour sa promotion.

“Dans la mission de représentation de l'ordre de l'État, le préfet ne saurait faire cavalier seul. J'invite donc les populations de l'Abanga-Bigne et l'ensemble de mes collaborateurs à travailler de concert pour le bien de notre département”, a déclaré le préfet Ikombolo. Lequel a aussi rendu un hommage à son prédécesseur, Mathurin Kabogui Oloungou, doyen du corps préfectoral, pour le travail abattu tout au long de son commandement dans la contrée.


En vous renvoyant à l'exercice de vos nouvelles fonctions, je vous exhorte d'être loyal aux institutions de la République.



Le préfet Ikombolo installé dans son nouveau fauteuil.

Photo: Esaië NDILORUM





### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT ANTHROPOLOGUE EN APPUI AU PROJET

**Date de lancement :** 02/09/2020  
**Appel à manifestation d'intérêt :** 07/AM/GEF/ANPN/FCPF/SC/2020  
**Nom du projet :** Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier  
**Source de financement :** GEF/BIRD - DON N°GEFT080617 - ID P167065 - GABON

#### 1. Contexte

Depuis 2001, le Gabon a adopté un processus politique ambitieux visant à améliorer la gestion des forêts et à préserver la biodiversité et le patrimoine naturel du pays. Il est reconnu que la plupart des émissions actuelles du Gabon proviennent du secteur forestier et qu'il existe également un grand potentiel pour réduire les émissions en améliorant les pratiques d'utilisation des terres forestières.

C'est dans ce contexte que le Gabon a sollicité l'appui de la Banque mondiale, via son programme sur la Facilité des Partenariats sur le Carbone Forestier (FCPF : Forest Carbon Partnership Facility en Anglais), pour financer le Programme de Préparation du Gabon (R-Pp). A travers ce programme, le Gabon vise l'achèvement du Plan National d'Affectation des Terres et du Système de surveillance des ressources naturelles et des forêts. Ce qui lui permettra d'atteindre ses objectifs en termes de réduction des GES du secteur forestier en (i) améliorant les connaissances et les estimations des niveaux actuels d'émissions dues à la dégradation des forêts dans les concessions forestières, (ii) définissant et mettant en œuvre des directives visant à améliorer la gestion forestière qui en mettent l'accent sur le carbone, (iii) examinant le potentiel des programmes de reboisement, de plantations et d'amélioration des stocks et (iv) examinant le potentiel d'un programme national de «labels» pour inciter les opérateurs à mettre en œuvre l'Exploitation Forestière à faible, ou d'autres lignes directrices de meilleures pratiques forestières.

Le projet FCPE, exécuté par l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), s'insère dans un ensemble d'actions qui vise plusieurs résultats coordonnés par le Conseil National Climat (CNC). Il est structuré autour de deux principales activités à savoir (i) Amélioration des calculs des émissions de base du secteur forestier et (ii) Conception d'une stratégie nationale de réduction des émissions pour le secteur forestier.

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour but de recruter un assistant anthropologue en appui au projet.

#### Objectifs de la mission

Etudier les rapports sociaux propres à chaque groupe humain ou à chaque situation, s'intéressant dans le même mouvement à la grande variabilité des formes de vie sociale ;  
 S'assurer du respect des mesures de politiques de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale dans le cadre du projet.

#### 3. Tâches de l'Assistant Anthropologue

L'assistant anthropologue accompagnera l'assistant en EIE sur le terrain, dans le cadre des relations et communication/sensibilisation que ce dernier aura en relation.

En tant que partenaire au développement soucieux de la conservation des ressources naturelles, de la diversité génétique, de l'environnement, de la gestion de la faune et de l'équité sociale, la Banque mondiale s'est dotée d'une politique pour le financement des actions de développement. Cette politique est composée de dix (10) Normes Environnementales et Sociales (NES). Il s'agit pour cette dernière de s'assurer de respect de :

- De renforcer la communication dans le cadre des Emploi et conditions de travail au niveau des sites du projet ;
- De s'assurer de l'internalisation de l'Utilisation rationnelle des ressources et prévention et gestion de la pollution par les opérateurs forestiers ;
- D'informer les opérateurs forestiers et populations sur les mesures de Santé et sécurité des populations qui pourront être affectées par le projet ;
- De s'assurer du respect des normes d'Acquisition de terres, restrictions à l'utilisation de terres et réinstallation involontaire, en cas de déplacement des populations ;
- D'informer les opérateurs et populations sur la Préservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles biologiques ;

- De s'assurer de la prise en compte des Peuples autochtones/Communautés locales traditionnelles d'Afrique subsaharienne historiquement défavorisées dans les activités du projet en cas de déplacement, installation ou de réinstallation ;
- De sensibiliser les opérateurs forestiers sur le respect du Patrimoine culturel dans les sites retenus par le projet ;
- D'identifier les relations entre Intermédiaires financiers et les populations autochtones ;
- De s'assurer de la prise en compte de la Mobilisation des parties prenantes et d'informer l'ensemble des acteurs du projet.

L'assistant devra également aider le projet au respect de la Politique de Sauvegarde de cette institution qu'est la Banque mondiale. La pertinence de chacune des Normes Environnementales et Sociales devra être vérifiée en relation avec le projet.

#### 4. Résultats attendus

- Les populations autochtones sont impliquées et consultées dans le cadre du projet ;
- Les mesures des politiques environnementales et sociales sont respectées et appliquées dans le cadre du projet ;
- Les opérateurs forestiers sont informés et sensibilisés ;
- Un rapport à mi-parcours est élaboré ;
- Rapport final est soumis à l'unité de coordination du projet.

#### 6. Qualifications

- Diplôme universitaire, BAC + 5 minimum en anthropologie ou en anthropologie de développement ;
- Intérêt pour les biens culturels et la richesse historique ;
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse pour pouvoir analyser et synthétiser tous les points ;
- Etre Capable d'analyser les implications sociales d'une communauté ;
- Bonne maîtrise des compétences de l'approche communicative et communautaire ;
- 10 ans d'expertise dans les relations avec les communautés ;
- Savoir mener une analyse objective et critique des compétences humaines en rapport avec la perception des forêts et des émissions des gaz à effets de serre ;
- Bonne connaissance des forêts tropicales ;
- Capable de coordonner plusieurs équipes ;

#### 5. Durée de la mission

La mission de l'assistant anthropologue s'étendra partiellement et en fonction des missions imparties sur le terrain de l'unité de coordination du projet.

#### 2. Renseignements

Les personnes intéressées peuvent obtenir les informations complémentaires et retirer les Termes de Références (TDR) à l'adresse suivante, du lundi au vendredi, entre 7h30 et 15h30 :

Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN)  
 Secrétariat Exécutif  
 Service Passation de Marchés  
 Bâtiment ANPN Quartier Haut de Gué Gué  
 Rue Hana Ba Kengue (1.165.TB2)  
 B.P. 20.379 Libreville, Gabon - Téléphone : Tel: +241 077 574 310  
 Ou encore à l'adresse électronique suivante : [inowady@parcsgabon.ga](mailto:inowady@parcsgabon.ga)

#### 3. Dates limites de dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être déposés, à l'adresse mentionnée ci-dessus, au plus tard le **17 Septembre 2020 à 10 heures locales**.

Le Secrétaire Exécutif  
 Christian TCHIAMABELA